



### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON, Messieurs VADOT, RAPHAELIAN, RICHAUD et DAUMAS.

Excusés : Messieurs GROS et CHAUVEAUX.

Procuration : Monsieur GROS à Monsieur VADOT

Convocation et affichage : 06/12/2022

Monsieur RAPHAELIAN été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

### **Objet : EXTENSION DE L'ECOLE : ANALYSE DES OFFRES ET ATTRIBUTION DES LOTS**

Monsieur le Maire informe les conseillers, que suite à l'appel d'offres réalisé pour les travaux d'extension de l'école de Valbelle – construction d'une classe - 19 entreprises ont déposé une offre.

Après ouvertures des offres, il a été demandé au maître d'œuvre, Monsieur Daniel OLLIVIER, architecte de réaliser l'analyse des offres, conformément au règlement de la consultation.

Monsieur le Maire donne lecture de l'analyse des offres.

Sur les 10 lots, le rapport préconise de déclarer 7 lots fructueux et 3 lots infructueux.

Monsieur le Maire propose de suivre les recommandations du maître d'œuvre.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur l'attribution des lots aux entreprises.

**Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**- décide d'attribuer les lots aux entreprises suivantes, qui présentent la meilleure note selon les critères de la consultation pour réaliser les travaux d'extension de l'école de Valbelle – construction d'une classe :**

Lot 1 – VRD (Voirie et Réseaux Divers) –

- l'entreprise **BATRAMA CLARES** pour un montant de **16 340.88 € HT**

Lot 2 – Gros œuvre –

- l'entreprise **THOMET** pour un montant de **51 221.95 € HT**

Lot 3 – Charpente – Couverture- Zinguerie –

- **infructueux** (une seule offre manque de concurrence et offre trop élevée par rapport à l'estimation)

Lot 4 – Enduits extérieurs –

- l'entreprise **LEOUFFRE** pour un montant de **7 925.23 € HT**

Lot 5 – Menuiseries intérieures et extérieures –

- l'entreprise **MC MENUISERIES** pour un montant de **15 835.00 € HT**

Lot 6 – Isolations – Cloisons – Faux plafonds

- **infructueux** (une seule offre manque de concurrence et offre trop élevée par rapport à l'estimation)

Lot 7 – Carrelages –

- l'entreprise **SARL GNL** pour un montant de **15 120.95 € HT**

Lot 8 – Peinture –

- **infructueux** (une seule offre manque de concurrence et offre trop élevée par rapport à l'estimation)

Lot 9 – Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaires

- l'entreprise **SAS CARHITEK** pour un montant de **31 731.40 € HT**

Lot 10 – Electricité –

- l'entreprise **SE.3V** pour un montant de **11 399.00 € HT**

**Total du marché pour les lots attribués : 149 574.41 € HT**

- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tous les documents relatifs à ce dossier ;

- décide de relancer une consultation pour les lots infructueux à savoir les lots :

\* Lot 3 – Charpente – Couverture- Zinguerie

\* Lot 6 – Isolations – Cloisons – Faux plafonds

\* Lot 8 – Peinture

- dit que les crédits seront portés au budget principal 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 15 décembre 2022,

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**



Le secrétaire

Paul RAPHAELIAN